

Impôt sur le revenu—Loi

paliers de revenus brut». Si je ne me trompe, le ministre n'a pas lu ces deux pages. J'ai l'impression qu'elles contiennent des renseignements importants, qu'elles sont vraiment parties intégrantes de la déclaration et qu'elles devraient être publiées au hansard au même titre, comme si elles avaient été lues par le ministre, ou en annexe. Je veux parler du tableau selon lequel une personne qui dispose d'un revenu de \$35,000 paiera une surtaxe annuelle de \$10.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je serais enchanté de déposer ce document, mais malheureusement je n'en ai pas d'exemplaire sous la main. Je serais toutefois enchanté de le déposer et de le faire figurer en annexe au hansard.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

[*Note de l'éditeur: Le tableau précité figure à l'appendice A.*]

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une objection semblable à formuler. Hier, je me suis adressé au leader du gouvernement à la Chambre mais, malheureusement, il n'a pu me donner de consentement à ce moment-là. Il s'agissait des documents déposés par le ministre des Transports (M. Lang) qui étaient, paraît-il, des lettres du commissaire aux langues officielles, qui est un fonctionnaire du Parlement. Je voudrais savoir si le ministre peut nous dire aujourd'hui si ces documents pourraient être imprimés en appendice au hansard d'aujourd'hui ou y figurer de quelque façon. On pourrait les imprimer en appendice.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je veux bien que les deux lettres figurent en appendice s'il s'agit des documents dont parle le député. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'y ajouter la coupure de journal qui les accompagne.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi convenu et ordonné.

[*Note de l'éditeur: Les documents précités figurent à l'appendice B.*]

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, hier j'ai dit que je ferais adopter un ordre de la Chambre aujourd'hui pour revenir aux affaires courantes à 8 heures, afin de permettre au président du Conseil du Trésor de faire une déclaration et au ministre des Finances de déposer certains documents. Je voudrais savoir si la Chambre veut bien adopter un ordre de ce sens?

[*M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).*]

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, après consultation, nous sommes disposés à y consentir.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous sommes d'accord.

M. Beaudoin: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi convenu et ordonné. A 8 heures ce soir, la Chambre reviendra aux affaires courantes pour entendre une déclaration du président du Conseil du Trésor et permettre au ministre des Finances de déposer certains documents. Qu'il soit bien entendu que nos délibérations ordinaires seront ainsi interrompues mais, que, quel que soit l'article de l'ordre du jour à l'étude, il continuera de figurer au *Feuilleton*. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je suppose que les règles habituelles relatives aux déclarations s'appliqueront?

M. l'Orateur: A moins d'avis contraire d'ici là, rien ne laisse croire qu'il n'en sera pas ainsi.

● (1530)

QUESTIONS AU FEUILLETON

[*Français*]

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions suivantes: 3117, 3142, 3190, 3231, 3344, 3473, 3474, 3475, 3476, 3487, 3550, 3560, 3564, 3575, 3613, 3635 et 3646.

[*Texte*]

LE BUREAU DES DOUANES ET DE L'ACCISE DE DRUMHELLER
(ALB.)

Question n° 3117—**M. Schumacher:**

1. Quelle est la date a) d'ouverture, b) de fermeture du Bureau des douanes et accise du ministère du Revenu national, à Drumheller (Alb.)?

2. Pour chacune des années d'exploitation, quels ont été a) les frais de location des locaux et des installations, b) les traitements, c) l'effectif?

3. Quand le numéro de service téléphonique gratuit Zénith a-t-il remplacé le bureau Drumheller et ses employés?

4. Combien a coûté annuellement ce service téléphonique direct et quand a-t-il été interrompu?

5. Quel autre service offre-t-on actuellement aux habitants de Drumheller et des environs?